

Rapport annuel



2022-2023

Table des matières

Mot conjoint du président du conseil d'administration et du directeur général	3
Notre cégep.....	4
Présentation	
Notre mission	
Notre vision	
Nos valeurs	
Nos instances.....	5
Membres du conseil d'administration 2022-2023	
Membres du comité exécutif	
Membres de la commission des études	
Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique	6
Coup d'œil chiffré sur nos étudiants	
Effectif scolaire à l'enseignement régulier	11
Statistiques sur les diplômés	13
Taux d'admissions universitaires.....	15
Ressources informationnelles.....	16
Notre Fondation	18
Résultats financiers	23
Niveau annuel de l'effectif	24
Information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus.....	24
Divulgarion d'actes répréhensibles	24
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel	25
Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants	26
Code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration	28

Mot conjoint du président du conseil et du directeur général

Madame la ministre de l'Enseignement supérieur,

Le Cégep de Trois-Rivières est fier de vous présenter son rapport annuel pour l'exercice 2022-2023 qui marquait la première année de son plan stratégique 2022-2026. Ce plan, coconstruit avec la communauté collégiale, prend appui sur des réalités qui tiennent à cœur au cégep et qui visent LES réussites de ses étudiants et étudiantes, et ce, dans tous les volets.

En lien avec cette orientation, un travail important est effectué afin de favoriser l'inclusion dans l'ensemble des services aux étudiants de notre établissement. À cet effet, en 2022-2023 par le biais d'un projet-pilote, nous avons ouvert la porte de nos services adaptés aux étudiants et étudiantes à besoins particuliers qui ne possédaient pas de diagnostics. Les résultats ont été concluants et nous irons de l'avant dans le prochain exercice.

Une place importante a aussi été faite au domaine de la recherche. Nous avons mis en place une Table de la recherche regroupant des acteurs provenant de différents services du collège ainsi que de ses trois centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), tenu une première édition du Symposium de la recherche et jeté les bases d'un tout nouveau parcours scientifique pour nos étudiants et étudiantes. Avec ce parcours, nous avons la ferme intention d'élargir le volet recherche aux sciences sociales afin de faire voir de nouveaux horizons aux participants et participantes.

Au centre de nos actions, l'environnement a occupé une large part. Concrètement, l'implantation du plan d'écologisation 2022-2026 afin de réduire l'empreinte écologique du cégep a trouvé écho auprès de la communauté collégiale. Quelques mesures phares ayant été ciblées, comme un meilleur contrôle de notre bilan carbone, l'ajout de mesures favorisant le développement durable, un approvisionnement responsable de même que la création d'outils et d'attestations internes pour le volet pédagogique.

Par ailleurs, afin de se positionner comme un milieu de travail attractif, en accord avec l'orientation de son plan stratégique « Prendre soin de nous, de notre milieu de vie et des collectivités », le Cégep a obtenu la certification Entreprise en santé, niveau 2 et poursuivra ses travaux dans la prochaine année afin d'atteindre le niveau 3.

Toujours dans l'esprit de contribuer à l'avancement de sa collectivité, le Cégep s'est assuré de répondre aux besoins de main-d'œuvre de la Mauricie de diverses façons notamment par l'implantation de nouveaux programmes. En 2022-2023, nous avons donc lancé ou adapté des formations en Techniques d'éducation à l'enfance, en Gestion des opérations et de la chaîne logistique, en Techniques policières pour un format intensif ainsi qu'en Techniques de soins infirmiers destinées aux infirmières auxiliaires. Nous avons également doublé la quantité de nos programmes offerts en alternance travail-études portant le nombre à 16. Dans son rôle de Grand citoyen, le Cégep prend également part aux travaux du Consortium de la Vallée de la transition énergétique afin de développer des formations adaptées à ce secteur.

Finalement, afin de se positionner fièrement auprès des membres de la communauté collégiale, de la population et de ses partenaires, le Collège a actualisé son image de marque à l'automne 2022.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Charles Nadeau, président du conseil d'administration

Louis Gendron, directeur général

Notre cégep

PRÉSENTATION

Unis dans un projet éducatif visant l'autonomie et la réussite, nous sommes avant tout un milieu de vie stimulant qui favorise l'épanouissement et les réussites. Avec près de 40 programmes d'études, de formation continue, de services aux entreprises et une présence à l'international, nous sommes un des cégeps qui offre le plus grand choix de cheminements scolaires au Québec.

Fiers de pouvoir compter sur trois centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui font le pont entre l'enseignement et la recherche appliquée, nous sommes aux premières loges de l'innovation!

Nous voulons contribuer à l'accroissement des réussites de tous et toutes, accentuer notre influence quant à notre rôle de grand citoyen et devenir plus que jamais un milieu d'apprentissage et de travail recherché.

NOTRE MISSION

Au Cégep de Trois-Rivières, nous formons et qualifions des personnes engagées et aptes à contribuer à une meilleure société et à un mode de vie plus durable.

Ouverts sur le monde, nous contribuons aussi au développement des talents, passions et rêves des étudiants et étudiantes, des entreprises et des collectivités.

NOTRE VISION

Nous, le Cégep de Trois-Rivières, sommes reconnus agiles, inclusifs et distinctifs, en soutien aux réussites et au développement des étudiants et étudiantes, des entreprises et des collectivités.

NOS VALEURS

Les 5 valeurs qui nous ressemblent et nous rassemblent, sont des convictions qui font partie de notre culture organisationnelle. Elles orientent notre attitude et notre comportement dans nos relations avec nos collègues ainsi qu'avec notre population étudiante, les entreprises, nos partenaires et autres membres de la collectivité.

Collaboration : Nous misons sur le travail d'équipe et la coconstruction. Nous incarnons dans nos pratiques la tradition de concertation, de mise en commun de nos forces et de collégialité qui caractérisent notre cégep.

Respect : Nous interagissons avec bienveillance, tolérance, courtoisie et équité. Nous sommes à l'écoute de nos étudiants et étudiantes, de nos collègues et de nos partenaires. Nous représentons fièrement notre cégep dans nos paroles et nos gestes, à l'interne comme à l'externe.

Innovation : Nous ne craignons pas de sortir des sentiers battus; nous encourageons la créativité, l'originalité, la curiosité et l'audace toujours dans un souci d'amélioration continue. Nous sommes ouverts à l'expérimentation pour créer de la valeur ajoutée.

Engagement : Notre raison d'être et d'agir est la réussite et le bien-être de nos étudiants et étudiantes. Nous encourageons la participation, l'autonomie et la persévérance dans les études et le travail. Nous sommes mobilisés tous ensemble à réaliser avec cohérence la mission et la vision de notre cégep.

Responsabilité : Nous réalisons la mission de notre cégep avec rigueur, compétence et professionnalisme. Nous nous sentons imputables d'offrir des services de qualité. Nos décisions et nos comportements contribuent aux efforts collectifs en matière d'écologisation.

Nos instances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Charles Nadeau, représentant de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Vice-président :

Dany Potvin, représentant des entreprises

Membres d'office :

Louis Gendron, directeur général

Nathalie Cauchon, directrice des études et de la vie étudiante

Membres :

Laura Balleux, représentante des étudiants du secteur préuniversitaire

Thomas Bergeron, représentant des étudiants du secteur technique

Kim Burton, représentante du personnel professionnel

Thierry Comtois, représentant des titulaires d'un DEC du secteur technique

Luc Galvani, représentant des centres de services scolaires

Gilles Hudon, représentant des entreprises

Nancy Kukovica, représentante des entreprises

Michèle Landry, représentante du CRPMT de la Mauricie

Emmanuelle Lapierre, représentante des titulaires d'un DEC du secteur préuniversitaire

Martin Milot, représentant des parents

Justin Paillé, représentant des entreprises

Louise Picard, représentante du personnel de soutien

Éric Poudrier, représentant des parents

Geneviève Raymond, représentante du personnel enseignant

Frédéric Walczak, représentant du personnel enseignant

COMITÉ EXÉCUTIF

Nathalie Cauchon

Luc Galvani

Louis Gendron

Dany Potvin

Louise Picard

Charles Nadeau

Frédéric Walczak

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente :

Nathalie Cauchon, directrice des études et de la vie étudiante

Direction

Manon Duchesne, directrice de la formation continue et des services aux entreprises

Marie-Ève Bérubé, directrice adjointe au cheminement scolaire

Marie-Josée Boily, directrice adjointe au soutien à l'enseignement

Sandra Belley, directrice adjointe à la réussite et aux ressources didactiques

Personnel enseignant :

Jean-François Aubin, département de Techniques de travail social

Léonie Cinq-Mars, département de Philosophie

Dominique Comtois, département de Sciences sociales

Annie Provencher, département du Génie civil

Isabelle Maheux, département de Diététique

Jean-François Morissette, département de Littérature

Isabelle Rouleau, département des Techniques administratives

Poste vacant

Étudiantes et étudiants :

Poste vacant

Personnel professionnel :

Caroline Hamel, conseillère pédagogique

Jean Des Lauriers, conseiller pédagogique

Personnel de soutien :

Caroline Dionne, technicienne en travaux pratiques

Simon Fréchette-Gélinas, technicien en travaux pratiques

Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1						
Contribuer à l'accroissement des réussites de tous et toutes						
Publics	Impacts visés	Indicateurs stratégiques	Situation de départ	2023	ÉTAT	Cible 2026
Étudiants et étudiantes	Réussite améliorée	Taux de réussite en 1 ^{re} session	<u>Automne 2021</u> Cégep TR Préu = 85,8 % Tech = 83,5 % Réseau Préu = 85,3 % Tech = 81,3 %	<u>Automne 2022</u> Cégep TR Préu = 81,3 % Tech = 81,2 % Réseau Préu = 83,5 % Tech = 80,2 %	81,3 % 81,2 %	<u>Automne</u> Préu = écart sup. de 4 % pr au réseau Tech = écart sup. de 4 % pr au réseau
			<u>Hiver 2021</u> Cégep TR Préu = 77,4 % Tech = 79,7 % Réseau Préu = 79,9 % Tech = 81,6 %	<u>Hiver 2022</u> Cégep TR Préu = 77,8 % Tech = 81,6 % Réseau Préu = 76,2 % Tech = 77,4 %		77,8 % 81,6 %
		Taux de réussite des étudiants de la FC	<u>Moyenne 4 dernières années</u> FC Cégep TR 91 % Réseau ND	<u>Moyenne 4 dernières années</u> FC Cégep TR 91 % Réseau ND	91 %	Augmentation du résultat de 2 % (93 % dans 4 ans)
	Rétention (persévérance) améliorée	Taux de persévérance en 3 ^e session (même collège – tous programmes)	<u>Automne 2020</u> Cégep TR Préu = 75,1 % Tech = 76,9 % Réseau Préu = 80,1 % Tech = 75,6 %	<u>Automne 2021</u> Cégep TR Préu = 75,2 % Tech = 74,9 % Réseau Préu = 78,3 % Tech = 72,4 %	75,2 % 74,9 %	<u>Automne</u> Préu = équivalent au réseau Tech = écart sup. de 4 % pr au réseau
			<u>Hiver 2021</u> Cégep TR Préu = 65,1 % Tech = 80,3 % Réseau Préu = 63,5 % Tech = 67,7 %	<u>Hiver 2022</u> Cégep TR Préu = 63,5 % Tech = 64,0 % Réseau Préu = 63,4 % Tech = 58,5 %		63,5 % 64,0 %
		Après le 1 ^{er} bloc à la FC	<u>Moyenne dernières années</u> FC Après le 1^{er} bloc 92 % Réseau ND	<u>Moyenne dernières années</u> FC Après le 1^{er} bloc ND Réseau ND	ND	Augmentation du résultat de 2 % (94 % dans 4 ans)

Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique (suite)

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1						
Contribuer à l'accroissement des réussites de tous et toutes						
Publics	Impacts visés	Indicateurs stratégiques	Situation de départ	2023	ÉTAT	Cible 2026
Étudiants et étudiantes	Meilleure diplomation	Taux de diplomation DEC (même collège – tous programmes) + 2 ans durée min.	Automne 2016 Cégep TR Préu = 61,3 % Tech = 59,4 % Réseau Préu = 64,1 % Tech = 56,9 % Hiver 2016 Cégep TR Préu = 52,4 % Tech = 64,6 % Réseau Préu = 48,6 % Tech = 46,1 %	Automne 2017 Cégep TR Préu = 58,7 % Tech = 57,0 % Réseau Préu = 64,1 % Tech = 57,0 % Hiver 2017 Cégep TR Préu = 48,7 % Tech = 42,2 % Réseau Préu = 47,9 % Tech = 40,1 %	58,7 % 57,0 % 48,7 % 42,2 %	Automne Préu = équivalent au réseau Tech = écart sup. de 4 % pr au réseau Hiver Préu = maintien de l'écart sup. pr au réseau Tech = maintien de l'écart sup. pr au réseau
		AEC	Moyenne dernières années FC Pour AEC 64,8 % Réseau 19-20 67,2 %	Moyenne dernières années FC Pour AEC 67,2 % Réseau 20-21¹ ND	67,2 %	Écart sup. de 4 % pr au réseau (69 % dans 4 ans)
Entreprises	Contribution accrue du cégep à la vitalité économique des entreprises	Valeur (\$) des projets de recherche technologique dans les CCTT	2021-2022 Innofibre = 4,500 M\$ CMQ = 4,850 M\$ C2T3 = 2,850 M\$ (Total = 12,2 M\$)	2022-2023 Innofibre = 4,8 M\$ CMQ = 4,958 M\$ C2T3 = 2,690 M\$	12,718 M\$	Augmentation de 8 %/4 ans (pour les 3 centres : 13,176M\$)
		Nombre d'enseignant·es et étudiant·es impliqué·es dans des projets d'entrepreneuriat et de formation	2021-2022 (FR et FC) Enseignant·es = 15 Étudiant·es = 196	2022-2023 (FR et FC) FC Enseignant·es = 23 Étudiant·es = 243 CCTT Enseignant·es : 5 Étudiant·es : 50	Enseignant es = 28 Étudiant es = 293	Enseignant·es = augmentation de 4 %/4 ans 16 enseignant·es Étudiant·es = augmentation de 4 %/4 ans 204 étudiant·es
		Nombre d'entrepreneur·es impliqué·es dans des accompagnements et des formations	2021-2022 (FC) Entrepreneur·es = 205	2022-2023 (FC) Entrepreneur·es = 296	296 entrepreneur·es	Augmentation de 8 %/4 ans 221 entrepreneur·es

¹ Les données Réseau ne sont pas disponibles.

Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique (suite)

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2						
Devenir plus que jamais un milieu d'apprentissages et de travail recherché						
Publics	Impacts visés	Indicateurs stratégiques	Situation de départ	2023	ÉTAT	Cible 2026
Étudiants et étudiantes	Recrutement et attrait accru du Cégep de Trois-Rivières	Nombre de demandes d'admission au 1 ^{er} tour FR (comparable réseau au 1 ^{er} mars et pour automne seulement)	<u>Automne 2022</u> Nb de demandes = 2 155 <u>Hiver 2022</u> Nb de demandes = 328	<u>Automne 2023</u> Nb de demandes = 2 159 <u>Hiver 2023</u> Nb de demandes = 366	2159 366	<u>Automne</u> Écart sup. de 2 % pr aux données SRAM <u>Hiver</u> Écart sup. de 2 % pr aux données SRAM
		Nombre d'admissions aux AEC	<u>Moyenne 5 dernières années FC</u> Nb moyen d'admissions Cégep TR Réseau 320 ND	<u>Moyenne 5 dernières années FC</u> Nb moyen d'admissions Cégep TR Réseau 428 ND	428	Augmentation du résultat de 4 % (333 admissions dans 4 ans)
		Effectif étudiant-e total À la FR (20 sept. et 15 fév.)	<u>Au 20 sept. 2021</u> Total = 3 819 inscrits <u>Au 15 fév. 2022</u> Total = 3 520 inscrits	<u>Au 20 sept. 2022</u> Total = 3 833 inscrits <u>Au 15 fév. 2023</u> Total = 3 552 inscrits	3833 3552	<u>Au 20 sept.</u> Total = écart sup. de 2 % pr aux prévisions du MES Total = Écart sup. de 2 % pr aux données locales <u>Au 15 fév.</u> Total = Écart sup. de 2 % pr aux données locales
	État de bien-être propice aux apprentissages et à la réussite	Proportion d'étudiant-es qui considèrent le Cégep de Trois-Rivières comme un milieu d'études et de vie favorisant leur bien-être et leurs apprentissages	<u>2022</u> Cégep TR 81,4 %	<u>2023</u> Cégep TR 80,4 %	80,4 %	Augmentation de 4 %/4 ans (84,7 %)
	Éveil à l'exercice de la citoyenneté et du savoir-être en société	Proportion d'étudiant-es qui considèrent le Cégep de Trois-Rivières comme un milieu favorisant l'éveil à la diversité ainsi qu'à la participation à des activités citoyennes	<u>2022</u> Cégep TR 79,6 %	<u>2023</u> Cégep TR 81,4 %	81,4 %	Augmentation de 4 %/4 ans (82,8 %)
	Meilleur état de préparation et aptitude à intégrer le marché du travail ou à poursuivre des études supérieures conformément aux compétences attendues	Taux d'admissions universitaires des étudiant-es collégiens	<u>Moyenne 5 dernières années</u> Cégep TR 95,6 % Réseau 93,6 %	<u>Moyenne 5 dernières années</u> Cégep TR 96,3 % Réseau 95,3 %	+1 %	Maintien de l'écart supérieur de 2 % pr au réseau
			<u>Moyenne 3 dernières années FR</u> Cégep TR Réseau 97 % ND	<u>Moyenne 3 dernières années FR</u> Cégep TR Réseau 97 % ND	97 %	Maintien du résultat

Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique (suite)

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2						
Devenir plus que jamais un milieu d'apprentissages et de travail recherché						
Publics	Impacts visés	Indicateurs stratégiques	Situation de départ	2023	ÉTAT	Cible 2026
Personnel du cégep	Recrutement amélioré	Délai moyen d'embauche (de l'affichage à la nomination)	2021 Cégep TR (en jours) Soutien : 17 Professionnels : 38 Cadres : 32 Enseignants : ND	2022 Cégep TR (en jours) Soutien : 37,86 Professionnels : 38,5 Cadres : 32 Enseignants : 18,78	Soutien : 37,86 Professionnels : 38,5 Cadres : 32 Enseignants : 18,78	Diminution de 10%/4 ans (Soutien : 15 Professionnels : 34 Cadres : 29 Enseignants : ND)
	Rétention améliorée	Proportion de membres du personnel qui souhaitent rester au collège	2022 Cégep TR 72 %	2023 Cégep TR 74 %	74,0 %	Augmentation de 4 %/4 ans (76 %)
	Bien-être individuel et collectif amélioré	Taux global de satisfaction des membres du personnel	2022 Cégep TR 79,6 %	2023 Cégep TR 80,5 %	80,5 %	Augmentation de 4 %/4 ans (83,6 %)
Entreprises	Recrutement et attrait accru du Cégep de Trois-Rivières	Nombre d'inscriptions aux cours non crédités du Service aux entreprises de la FC et des CCTT	2021-2022 FC = 3 524 inscriptions CCTT = 585	2022-2023 FC = 4 248 inscriptions CCTT = 673	FC = 4 248 inscription CCCT = 673	FC + CCTT = augmentation de 4 %/4 ans FC = 3 665 CCTT = 608
	Collaboration accrue cégep et CCTT – entreprises	Nombre d'entreprises impliquées dans des projets de recherche technologique dans les CCTT	2021-2022 Innofibre = 91 CMQ = 123 C2T3 = 67	2022-2023 Innofibre = 88 CMQ = 113 C2T3 = 64	Innofibre = 88 CMQ = 113 C2T3 = 64	Maintien global pour les 3 CCTT
	Utilisation accrue des services, programmes d'études, formations et activités de recherche offertes par le cégep	Nombre total d'heures de formation non créditée offertes à la FC et par les CCTT	2021-2022 FC = 17 605 CCTT = 2 640	2022-2023 FC = 19 912 heures CCTT = 4 088	FC = 19 912 heures CCTT = 4 088	FC + CCTT = augmentation de 8%/4 ans FC = 19 013 CCTT = 2 851
		Nombre d'étudiant-es collégiaux et universitaires impliqués dans les projets de recherche du cégep	2021-2022 Nb d'étudiant-es collégiaux = 74 Nb d'étudiant-es universitaires = 26	2022-2023 Nb d'étudiant-es collégiaux = 72 Nb d'étudiant-es universitaires = 37	Nb d'étudiant-es collégiaux = 72 Nb d'étudiant-es universitaires = 37	Maintien global parmi les étudiants-es collégiaux et universitaires
		Nombre de nouveaux projets de recherche hors CCTT (menés par les membres du personnel)	S. O.	2022-2023 0 en cours 3 en préparation	0 en cours 3 en préparation	8 nouveaux projets sur 4 ans

Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique (suite)

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 Accentuer notre influence quant à notre rôle de grand citoyen						
Publics	Impacts visés	Indicateurs stratégiques	Situation de départ	2023	ÉTAT	Cible 2026
Collectivités	Contribution accrue du cégep au bien-être social, culturel, sportif, économique et communautaire	Nombre de nouveaux projets de développement en partenariat à titre de grand citoyen	<u>2021-2022</u> S. O.	<u>2022-2023</u> 2	2	8 nouveaux projets sur 4 ans
	Réduction de l'empreinte écologique du cégep	Émissions de gaz à effet de serre (tCO ₂ éq)	<u>2018-2019</u> 10 755 tCO ₂ éq = 2 273 kgCO ₂ éq/membre de la communauté collégiale	<u>2025-2026</u> À venir (fin PS-2022-2026)	À venir (fin PS-2022-2026)	Réduction de 10 % par rapport à 2018-2019 = 2 046 kgCO ₂ éq/membre de la communauté collégiale Note : Carboneutralité visée pour 2030

Effectif scolaire à l'enseignement régulier

Programmes d'études	Collégial 1	Collégial 2	Collégial 3	Total 22-23	% pop. totale
Secteur intégration					
081 Tremplin DEC	215	21	0	236	6,14
Préalables universitaires (Hors programme)	4	0	0	4	0,10
Total secteur intégration	219	21	0	240	6,24
Secteur préuniversitaire					
200.11 Sciences de la nature-Musique	0	2	0	2	0,05
200.B0 Sciences de la nature	277	159	0	436	11,34
200.C0 Sciences informatiques et mathématiques	40	35	0	75	1,95
300.21 Sciences humaines-Musique	2	3	0	5	0,13
30V.13 Sciences humaines-Arts visuels	4	7	0	11	0,29
3A0.12 Sciences humaines-Administration	42	36	0	78	2,03
3A0.13 Sciences humaines-Individu	287	149	0	436	11,34
3A0.15 Sciences humaines-Monde	53	23	0	76	1,98
3A0.DA Sciences humaines-Découverte	32	16	0	48	1,25
3A0.DB Sciences humaines-Découverte (avec mathématiques)	25	8	0	33	0,86
501.A0 Musique	15	19	0	34	0,88
51V.A0 Arts visuels	36	32	0	68	1,77
5A1.AH Arts, lettres et communication-Littérature, arts et	27	24	0	51	1,33
5A1.AK Arts, lettres et communication-Théâtre et créations	26	26	0	52	1,35
5A1.AL Arts, lettres et communication-Langues	42	100	0	78	2,03
700.A0 Sciences, lettres et arts	51	49	0	100	2,60
700.B0 Histoire et civilisation	23	19	0	42	1,09
Total secteur préuniversitaire	982	707	0	1625	42,26

Effectif scolaire à l'enseignement régulier (suite)

Programmes d'études	Collégial 1	Collégial 2	Collégial 3	Total 22-23	% pop. Totale
Secteur technique					
111.A0 Techniques d'hygiène dentaire	32	25	15	72	1,87
120.A0 Techniques de diététique	15	10	9	34	0,88
180.A0 Techniques de soins infirmiers	114	78	82	274	7,13
221.A0 Technologie de l'architecture	73	39	25	137	3,56
221.B0 Technologie du génie civil	39	26	14	79	2,05
221.C0 Technologie de la mécanique du bâtiment	11	6	3	20	0,52
235.B0 Technologie du génie industriel	7	13	7	27	0,70
241.A0 Techniques de génie mécanique	25	23	32	80	2,08
241.D0 Technologie de la mécanique industrielle (maintenance)	14	7	14	35	0,91
243.B0 Technologie de l'électronique	15	6	6	27	0,70
243.C0 Technologie de l'électronique industrielle	0	0	27	27	0,70
243.D0 Technologie du génie électrique-Automatisation et contrôle	47	19	0	66	1,72
270.A0 Technologie du génie métallurgique	11	8	0	19	0,49
270.AA Technologie du génie métallurgique-Procédés de transformation	0	0	3	3	0,08
270.AB Technologie du génie métallurgique-Fabrication mécanosoudée	0	0	2	2	0,05
270.AC Technologie du génie métallurgique-Contrôle des matériaux	0	0	1	1	0,03
310.A0 Techniques policières	52	61	61	174	4,53
388.A0 Techniques de travail social	95	47	43	185	4,81
393.A0 Techniques de la documentation	0	0	3	3	0,08
393.B0 Techniques de la documentation	23	14	13	50	1,30
410.A0 Techniques de la logistique du transport	14	7	6	27	0,70
410.AU DEC-Bac en logistique	6	10	2	18	0,47
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion	31	19	19	69	1,79
410.BU DEC-Bac en sciences comptables	20	10	3	33	0,86
410.D0 Gestion de commerces	75	38	23	136	3,54
410.DU DEC-Bac en marketing	31	15	7	53	1,38
420.B0 Techniques de l'informatique	72	46	21	139	3,62
420.AU DEC-Bac en informatique	7	16	14	37	0,96
570.E0 Techniques de design d'intérieur	77	51	25	153	3,98
Total secteur technique	906	594	480	1980	51,50
Grand total	2107	1322	480	3845	100,00

Statistiques sur les diplômés

Programmes d'études préuniversitaires		Total
200.BO	Sciences de la nature	114
200.CO	Sciences informatiques et mathématiques	28
3AO.12	Sciences humaines	162
500.AC	Arts et lettres	1
5A1.AH	Arts, lettres et communication - Littérature, arts et cinéma	18
5A1.AK	Arts, lettres et communication - Théâtre et créations médias	17
5A1.AL	Arts, lettres et communication - Langues	27
501.AO	Musique	15
51V.AO	Arts visuels	22
700.AO	Sciences, lettres et arts	33
700.BO	Histoire et civilisation	10
Total programmes d'études préuniversitaires		447

Statistiques sur les diplômés (suite)

Programmes d'études techniques		Total
111.AO	Techniques d'hygiène dentaire	11
120.AO	Techniques de diététique	10
180.AO	Techniques de soins infirmiers	68
221.AO	Technologie de l'architecture	16
221.BO	Technologie du génie civil	12
221.CO	Technologie de la mécanique du bâtiment	3
235.BO	Technologie du génie industriel	4
241.AO	Techniques de génie mécanique	15
241.DO	Technologie de la mécanique industrielle- Maintenance	10
243.BA	Technologie de l'électronique - Ordinateurs et réseaux	5
243.CO	Technologie de l'électronique industrielle	22
270.AA	Technologie du génie métallurgique - Procédés de transformation	3
270.AB	Technologie du génie métallurgique - Fabrication mécanosoudée	1
310.AO	Techniques policières	52
388.AO	Techniques de travail social	39
393.AO	Techniques de la documentation	4
410.AO	Techniques de la logistique du transport	7
410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion	14
410.DO	Gestion de commerces	20
420.B0	Techniques de l'informatique	24
570.E0	Techniques de design d'intérieur	20
090.00	DEC sans mention	86
Total programmes d'études techniques		446
Total programmes d'études préuniversitaires		447
TOTAL		893

*Situation du placement 2022 : https://formation-mauricie.ca/fc/wp-content/uploads/2023/06/LaRelance_Sit_Placement2022_web.pdf

Taux d'admissions universitaires

		% Admis / Candidats		Nb Candidats	
		CTR	Ensemble des collèges de provenance	CTR	Ensemble des collèges de provenance
PRÉUNIVERSITAIRES					
200.B0	Sciences de la nature	91,60 %	93,36 %	250	17228
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	100,00 %	97,15 %	25	526
300.A0	Sciences humaines	97,94 %	94,90 %	436	27238
501.A0	Musique	90,91 %	96,00 %	22	400
510.A0	Arts visuels	100,00 %	95,6 4%	25	894
500.A1	Arts, lettres et communication	95,60 %	94,37 %	91	4798
200.11	Sciences de la nature et Musique	S. O.	96,67 %	S. O.	30
300.21	Sciences humaines et Musique	S. O.	92,31 %	S. O.	13
300.13	Sciences humaines et Arts visuels	S. O.	100,00 %	S. O.	4
700.A0	Sciences, lettres et arts	91,30 %	94,88 %	92	605
700.B0	Histoire et civilisation	95,45 %	95,75 %	22	636
TECHNIQUES					
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	71,43 %	90,43 %	7	115
120.A0	Techniques de diététique	94,44 %	95,33 %	18	214
180.A0	Soins infirmiers	96,05 %	94,80 %	152	6149
221.A0	Technologie de l'architecture	94,12 %	93,33 %	17	450
221.B0	Technologie du génie civil	100,00 %	97,84 %	11	324
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment	100,00 %	93,97 %	2	116
235.B0	Technologie du génie industriel	100,00 %	97,96 %	5	49
241.A0	Techniques de génie mécanique	100,00 %	95,26 %	19	380
241.D0	Technologie de mécanique industrielle - Maintenance	83,33 %	93,55 %	6	31
243.B0	Technologie de l'électronique	75,00 %	96,45 %	4	169
243.C0	Technologie de l'électronique industrielle	100,00 %	95,75 %	2	212
270.A0	Technologie du génie métallurgique	100,00 %	100,00 %	7	6
310.A0	Techniques policières	100,00 %	94,50 %	46	746
388.A0	Techniques de travail social	95,38 %	90,89 %	65	922
393.A0	Techniques de la documentation	80,00 %	92,00 %	5	75
410.A0	Techniques de la logistique du transport	100,00 %	96,61 %	11	59
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	98,39 %	96,53 %	62	1901
410.D0	Gestion de commerces	98,48 %	95,67 %	66	1615
420.A0	Techniques de l'informatique	S. O.	95,77 %	S. O.	1135
420.B0	Techniques de l'informatique	100,00 %	93,33 %	9	195
570.E0	Techniques de design d'intérieur	100,00 %	88,00 %	1	150

La période couverte comporte les sessions d'automne (2017-2021) et d'hiver (2018-2022). Les sessions d'été ne sont plus disponibles après 2010. Les données présentées dans ce tableau ne concernent que les étudiants et étudiantes ayant obtenu une sanction collégiale en provenance du Cégep de Trois-Rivières. Seuls les codes programmes propres au collège ont été utilisés.

%Admis / %Candidats : Indique le pourcentage de personnes admises en regard du nombre de candidats sélectionnés.

Ressources informationnelles

RÉALISATIONS 2022-2023

Au cours de l'année académique 2022-2023, la Direction des ressources informationnelles du Cégep de Trois-Rivières s'est engagée à soutenir la mission de l'institution : « Nous, le Cégep de Trois-Rivières, sommes reconnus pour notre agilité, notre inclusivité et notre caractère distinctif, contribuant ainsi au succès et au développement des étudiants, des entreprises et des collectivités. »

Notre action s'est concentrée sur divers objectifs essentiels, notamment :

- Stratégie et planification : Nous avons élaboré des stratégies, des orientations et des plans pour les ressources informationnelles au sein du collège, en veillant à leur alignement sur les besoins de l'établissement.
- Gestion des applications informatiques : Nous avons continué à développer, entretenir, faire évoluer et piloter les applications informatiques essentielles, contribuant ainsi à la modernisation de l'environnement numérique.
- Infrastructures technologiques et logicielles : Nous avons déployé, entretenu et exploité les infrastructures technologiques et logicielles, garantissant un environnement numérique fiable pour l'apprentissage et l'administration.
- Conformité légale : Nous avons assuré la reddition de comptes conformément aux obligations légales, notamment en vertu de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chap. G-1.03).

PROJETS CLÉS RÉALISÉS

Système de paie

La mise en place d'un nouveau système de paie a non seulement réduit la désuétude technologique du collège, mais a également amélioré les services offerts à l'équipe des ressources humaines et au personnel.

Gestion automatisée des cartes d'identité étudiantes

La révision du processus d'encodage des cartes étudiantes a permis de garantir un accès continu au transport en commun pour les étudiants et les étudiantes tout au long de l'année, en utilisant leur carte étudiante.

Modernisation des laboratoires

Plusieurs laboratoires fréquemment utilisés par la communauté étudiante ont été modernisés, notamment par le remplacement de postes de travail et d'écrans, améliorant ainsi l'environnement d'apprentissage.

Système de vidéo supervision pour le département de Travail social

Cette initiative a permis d'offrir aux étudiants et étudiantes ainsi qu'aux enseignants et enseignantes un outil technologique moderne. Ils ont maintenant un environnement novateur qui bonifie l'expérience de simulation des interventions en plus d'augmenter la qualité de la rétroaction offerte aux apprenants.

Implantation d'un système d'alerte de masse

Des travaux ont été entrepris pour mettre en place un système d'alerte de masse, essentiel pour les situations d'urgence au sein du collège. Une application mobile a aussi été implantée pour diffuser l'information à un maximum de personnes lors des situations de crises.

Amélioration de la cybersécurité

Nous avons renforcé la cybersécurité par la mise en place d'une solution antivirus moderne (EDR) pour tous les serveurs, le rehaussement de la protection périmétrique, le maintien en soutien actif des serveurs et l'amélioration de l'infrastructure d'authentification et des certificats numériques.

Ressources informationnelles (suite)

De plus, voici quelques initiatives que nous avons ajoutées à notre programme et qui méritent d'être soulignées :

- Création d'un rapport d'utilisation des laboratoires afin d'en optimiser l'usage;
- Implantation d'une plateforme de gestion de la dotation;
- Rehaussement de la sécurité et de la performance de l'application Plans de cours;
- Implantation d'un module de gestion des stages;
- Implantation d'un logiciel de gestion des organismes en employabilité (LGEStat);
- Améliorations annuelles des applications Portes ouvertes et Étudiants d'un jour.

Ces initiatives supplémentaires démontrent notre engagement continu à promouvoir l'excellence, la sécurité et l'efficacité dans toutes nos opérations. Nous sommes fiers de ces réalisations et nous nous engageons à poursuivre notre travail pour soutenir la mission du Cégep de Trois-Rivières.

Notre Fondation

C'est vraiment avec joie que nous vous présentons ce bilan qui démontre bien tous les efforts mis lors de la dernière année. La mission demeure la même soit, de contribuer à la réussite éducative des étudiants et des étudiantes du Cégep de Trois-Rivières. Nous sommes choqués d'avoir un impact significatif lors de leur parcours et contribuer à plusieurs niveaux! Grâce à votre générosité, la Fondation est en mesure de poursuivre sa mission. MERCI à chacun d'entre vous!

Cultivez les dons!

Mylène Carpentier

Directrice générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Présidente

Marie-Christine Vézina, directrice des communications, Desjardins

Vice-présidente

Joanie Champagne, conseillère en placement et patrimoine, RBC Dominion Valeurs mobilières inc.

Trésorier

Michel Mercier-Desjardins, fiscaliste, Soluce Fiscalité et Comptabilité inc.

Secrétaire

Caroline Lachance, directrice adjointe à la vie étudiante et communautaire, Cégep de Trois-Rivières

Administrateurs

Marie-Ève Boivin, directrice des communications et des affaires institutionnelles, Cégep de Trois-Rivières

Nathalie Cauchon, directrice des études et de la vie étudiante, Cégep de Trois-Rivières

Chloé Duguay, directrice finance et développement, Société immobilière Duguay

Éric Fortin, enseignant au département des Techniques administratives, Cégep de Trois-Rivières

Sophie Mercier-Desjardins, notaire, Tourigny Desjardins Notaires

Jason Monfette, associé et directeur général, Absolu communications

Wilfrid Ngassi-Deuna, représentant désigné par l'A.G.E. du Cégep de Trois-Rivières

Amélie St-Pierre, éditrice régionale, Ici médias Mauricie Rive-Sud

ÉQUIPE DE LA FONDATION

Mylène Carpentier, directrice générale

Annie Corbeil, adjointe administrative

MISSION

Recueillir des fonds pour financer des projets de développement ou d'investissement du collège, nécessaires à son épanouissement.

Œuvrer à l'amélioration du milieu de vie, à l'avancement de l'éducation et de supporter les étudiantes et étudiants du Cégep de Trois-Rivières.

Œuvrer à maintenir son rayonnement et son leadership avec ses partenaires internes et externes.

VISION

Soutenir la communauté étudiante.

Aider au niveau du développement institutionnel.

Promouvoir le développement et l'excellence de la formation en plus d'offrir des activités à la communauté étudiante.

UNE POPULATION ENGAGÉE

La Fondation a reçu 496 400 \$ en dons en 2022-2023, dont :

Donateurs	Montant
Étudiants (contribution par la cotisation étudiante à raison de 10 \$ par session)	85 338 \$
Membres du personnel (contribution par le prélèvement sur la paie)	8 052 \$

Partenaires externes : ABC Photo, Fondation communautaire du Saint-Maurice, Soleno, Alex Coulombe Itée, Fondation Santé les Grès, Solmatech inc., André Bouvet Itée, Géomatique BLP arpenteurs-géomètres inc., Stantec Experts-conseils Itée, ARS Expérience Inc., Groupe Plombaction inc., Technifab GC inc., Aubin Pélissier, Gxpro Conseil S.E.N.C., Technologies Bionest inc., Béton crête div Mauricie inc., Kruger – Usine Trois-Rivières, Tuyauterie Gicleur Trois-Rivières, Canadel inc., Les Services EXP, Usinage Protech 30-55 inc., Canimex inc., NOX Gaming, Usinatech, Captel inc., Pluritec Itée, Ville de Trois-Rivières, Cascades ECC-KF, Portes Milette, Comité Zip, Raccords Electriques Pefco, Construction Meskano inc, Riopel Associés Architectes, Dentalcorp, Shawinigan Aluminium Inc., Ent. Réf & climatisation C Bédard (1995) inc., Siemens Energy Transformateur Canada, Fleuriste Marie-Antoinette, Silicium Québec SEC.

Merci aux donatrices et donateurs de 2022-2023.

Notre Fondation (suite)

NOS ACTIVITÉS-BÉNÉFICES

SALON DES VINS D'IMPORTATION PRIVÉE | 34 543 \$

Le 25 mai s'est tenue la 5^e édition du Salon des vins d'importation privée présenté par MNP, sous la présidence d'honneur de Mme Karine Provencher. C'est près de 200 personnes qui se sont réunies au Buck – Pub Gastronomique. Pour une deuxième année consécutive, nous avons établi un record! C'est la somme de 34 543 \$ qui a été récoltée pour la Fondation. L'édition a été modernisée grâce à l'ajout d'un encan virtuel présenté par RBC Valeur mobilière, équipe Toupin, Vézina et Champagne. Merci également aux agences de vin présentes : La QV, Symbiose, Maître de chai, Vin dans les voiles, Noble Sélection, La Céleste et LBV | Trinque.

VENTE DE FLEURS – CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES | 270 \$

Lors de la Cérémonie de fin d'études qui a eu lieu le 30 mai, Fleuriste Marie-Antoinette était sur place pour la vente de fleurs et a remis à la Fondation 15 % de ses ventes.

BOÎTES-CADEAUX | 1 410 \$

Encore une fois cette année, la Fondation a confectionné des boîtes-cadeaux avec des produits entièrement faits au Québec.

VENTE DE BILLETS DE TIRAGE | 4 390 \$

L'automne dernier, pour chaque don d'un minimum de 20 \$ à l'équipe de Football des Diablos, les donateurs recevaient un billet de tirage pour courir la chance de gagner plusieurs prix ainsi que des rabais instantanés. Pour chaque don de 20 \$, 5 \$ était redonné à la Fondation.

COLLABORATION ET ENTRAIDE

CÉRÉMONIE DE FINS D'ÉTUDES | 28 100 \$

La Cérémonie de fin d'études s'est déroulée cette année à l'Amphithéâtre Cogeco. Encore une fois, la Fondation était partie prenante de l'organisation de cet événement majeur au Cégep de Trois-Rivières. D'ailleurs, la Fondation s'est, entre autres, occupée de la mise en vente des billets pour les invités ainsi que du cocktail remis lors de la réception après la cérémonie.

SOCIOFINANCEMENT | 16 332 \$

La Fondation chapeaute et offre une aide précieuse aux étudiants désirant recueillir des sommes pour différents projets approuvés par le collège. En grande majorité, le sociofinancement est relié à un projet de mobilité. Grâce à cette collaboration et aux outils mis en place par la Fondation.

COMITÉ PARRAINAGE ÉTUDIANT RÉFUGIÉ | 2 524 \$

Le comité de parrainage d'un étudiant réfugié a été mis en place l'automne dernier par des étudiants désirant accueillir un étudiant ou une étudiante d'un camp de réfugiés. Afin de prouver la viabilité pour l'étudiant, le groupe devait amasser une somme de plus de 25 000 \$. La Fondation a offert son aide autant pour amasser des dons, mais également afin de les accompagner à atteindre leur objectif.

PANIER DE NOËL | 1 255 \$

Une saine alimentation contribue à une saine concentration. À l'approche du temps des fêtes, les membres de la vie étudiante et communautaire ont mis la main à la pâte pour confectionner des paniers bien remplis pour la communauté étudiante et ainsi contribuer à leur épanouissement. C'est plus de 1 255 \$ qui ont été amassés via la plateforme de la Fondation.

Notre Fondation (suite)

IMPACT DES DONNS

365 675 \$ engagés pour la communauté collégiale entre autres pour :

Développement institutionnel	221 441 \$
Programmes de bourses	57 225 \$
Dons dédiés aux Diablos	31 050 \$
Financement projets étudiants	18 856 \$
Dons en équipements, biens et services	12 007 \$
Projets étudiants et pédagogiques et mobilité étudiante	10 690 \$
Budget participatif	10 000 \$
Fonds solidaire et dépannage alimentaire	4 405 \$

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

ZONE JEAN-GUY PARÉ | 116 441 \$

Depuis janvier, la Fondation collabore et contribue afin d'ériger une zone commémorative en l'honneur de Jean-Guy Paré qui a laissé une trace importante autant pour la Fondation que pour le Cégep de Trois-Rivières. Cette zone est érigée aux abords du stade Diablos afin de se rappeler cet homme. Des lettres géantes indiquant DIABLOS embellissent l'espace tout près du stade.

BIBLIOTHÈQUE | 30 000 \$

La rénovation majeure du premier étage a été effectuée cette année et grâce à Desjardins, la Fondation a pu contribuer financièrement à la réussite de ce projet.

STADE DIABLOS | 25 000 \$

La réfection du stade Diablos a été faite il y a quelques années, la Fondation est fière de supporter ce projet qui permet à plusieurs équipes sportives d'en bénéficier.

HUB PRODUITS BIOSOURCÉS INNOFIBRE | 50 000 \$

Construction d'un nouveau bâtiment dédié à la recherche et l'accélération technologique où l'équipe d'Innofibre travaillera en collaboration avec le secteur privé pour développer des solutions pérennes aux changements climatiques en développant des bioprocédés et des produits biosourcés à l'échelle pilote et précommerciale. Cet emplacement permettra la formation qualifiée de nos étudiantes et étudiants collégiaux. La participation de la Fondation est rendue possible grâce aux fonds du grand mouvement Desjardins.

FONDS SOLIDAIRE ET DÉPANNAGE ALIMENTAIRE | 3 150 \$

La Fondation réserve annuellement des sommes afin de venir en aide aux étudiants rencontrant des difficultés financières mettant en péril leur réussite et la continuation de leur cheminement scolaire. Du dépannage alimentaire est aussi offert sous forme de carte d'épicerie.

DONS DÉDIÉS AUX DIABLOS | 31 050 \$

Grâce à plusieurs donateurs et entreprises, la Fondation offre un soutien de 31 050 \$ aux équipes sportives des Diablos. Ces sommes peuvent servir à l'acquisition d'équipements sportifs.

Notre Fondation (suite)

IMPACT DES DONNS (suite)

PROJETS MOBILITÉ

La Fondation contribue financièrement aux différents projets mobilité approuvés par le collège. Les projets permettent de développer de nouveaux savoir-faire et savoir-être grâce à des stages de formation et de coopération à l'étranger. En 2022-2023, le montant est de 7 100 \$.

Projet	Départements
Maroc	Département des Sciences sociales
Belgique-France	Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Kodzé, Togo	Département d'Architecture
Cluse, France	Département de Génie mécanique
France, Île de Corse	Département d'Éducation physique
La Havane, Cuba	Département de Musique
Francfort, Allemagne	Département de Génie civil

PROJETS ÉTUDIANTS ET PÉDAGOGIQUES

La Fondation soutient les membres de la communauté collégiale qui participent à des projets ou réalisations liés aux programmes d'études. Elle vise à l'amélioration du milieu de vie et de l'expérience étudiante. Le montant est de 3 590 \$ en 2022-2023.

Projets	Programmes
Excursion en milieu naturel	Sciences, lettres et arts
Sortie double au théâtre	Littérature, arts et cinéma
Expo Bois Design — 7 ^e édition	Design d'intérieur
Prix littéraire des collégiens	Arts, littérature et communication
PhiloNeige	Histoire et civilisation / Philosophie
Semaine de la philo — 11 ^e édition	Philosophie
Gala publicitaire Phoenix 2023	Techniques administratives

BUDGET PARTICIPATIF

C'est dans un souci de collaboration envers la communauté collégiale que la Fondation offre l'opportunité aux membres du personnel de déposer un projet dans le but d'améliorer le sentiment d'appartenance du collège. Cette année, ce sont les résidences qui ont pu bénéficier d'une aide. Une table de ping-pong, de nouvelles tables à pique-niques ainsi que des chaises Adirondack ont été installées. Le budget alloué était de 10 000 \$.

Notre Fondation (suite)

IMPACT DES DONNS (suite)

IMPLICATIONS

BOZO À L'EAU

Lors de l'accueil des nouveaux étudiants et étudiantes au mois d'août, la Fondation a mis en place un Bozo à l'eau où plusieurs membres du personnel se sont prêtés au jeu, dont le directeur général du collège. La communauté étudiante et les membres du personnel ont participé en grand nombre. Grâce à leur participation, un montant de 722 \$ a été amassé.

CAFÉ DE LA RENTRÉE

Avec la participation de Tim Hortons, la Fondation a offert du café à la communauté étudiante lors de la première journée de cours.

PHOTOS DE FINISSANTS ET FINISSANTES

En décembre, la Fondation a organisé la prise de photo de finissants et finissantes en collaboration avec ABC Photo. C'est plus d'une centaine d'étudiants et étudiantes qui ont pris la pose. L'entreprise a remis 5 \$ par vente de photos à la Fondation. Merci!

PROGRAMME DE BOURSES

Grâce à ses programmes de bourses, la Fondation assure non seulement la prospérité des étudiantes et étudiants, mais également celle de toute la région. Le montant attribué lors du dernier exercice était de 57 225 \$.

Types de bourses	Nombre de bourses	Montant
Gala Eurêka	40 bourses Programme (Fonds Jean-Claude Proulx)	8 000 \$
	16 bourses d'excellence et Eurêka	6 750 \$
Stages en alternance travail-études	45 bourses	10 125 \$
AEC immigration	20 bourses d'accueil	10 000 \$
Fondation communautaire du St-Maurice	18 bourses	9 000 \$
Entreprise	16 bourses	7 400 \$
Fondation Santé les Grès	4 bourses	2 000 \$
Gala Diablos	2 bourses pour les athlètes par excellence féminin et masculin	1 000 \$
	1 bourse recrue de l'année	400 \$
	1 bourse Jean-Guy-Paré	500 \$
Fonds Kruger	1 bourse	1 000 \$
Fonds Tappi	1 bourse	500 \$
Raymond-Raïche Design d'intérieur	1 bourse	450 \$
Louise-Laprise	1 bourse	100 \$

La Fondation désire remercier ses précieux partenaires : RBC, Gestion de patrimoine, Dominion valeurs mobilières, équipe Toupin, Vézina et Champagne, Absolu, le ministre Jean Boulet, la ministre Sonia LeBel, le député Simon Allaire, Remax de Francheville, le député René Villemure, Fonds du Grand mouvement, Desjardins, MNP, Kenny U-Pull, Association des cadres du Cégep de Trois-Rivières, Canadian fire, Devolutions, monvino.com, Association du personnel du Cégep de Trois-Rivières, Didactikus, Excelso, le cabinet Labranche, Therrien, Daoust, Lefrançois, Trois-Rivières Ford-Lincoln, le Club social des professionnelles et professionnels du Cégep de Trois-Rivières, Attraktif.

Résultats financiers

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Revenus		
Enseignement régulier ¹	74 017 199	70 262 324
Formation continue ²	6 583 096	5 407 890
Services auxiliaires	2 956 235	1 828 291
Total	83 556 530	77 498 505
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ³	34 891 476	34 647 284
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ³	30 250 209	27 356 596
Autres charges	16 490 403	13 360 780
Total	81 632 088	75 364 660
Excédent des revenus sur les charges	1 924 442	2 133 845
Évolution du solde de fonds		
Solde de fonds au début de l'exercice ⁴	3 282 397	2 596 237
Excédent des revenus (charges)	1 924 442	2 133 845
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursement d'emprunts autofinancés	(167 264)	(162 731)
Acquisitions d'immobilisations	(1 579 570)	(1 284 954)
Autres	-	-
Total	177 608	686 160
Solde de fonds à la fin de l'exercice ⁵	3 460 005	3 282 397
Solde de fonds affecté à des projets	1 750 000	1 825 000
Solde de fonds non affecté à des projets	1 710 005	1 457 397

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilités » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des Centres collégiaux de transfert de technologie.

2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.

3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.

4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.

5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non-redressés).

Niveau annuel de l'effectif

Niveau d'effectif

Total des heures rémunérées : 1 014 965,78

Cible établie par le Conseil du trésor : 1 074 227

Catégorie d'emploi	Nombre de personnes*	Heures rémunérées
Personnel d'encadrement	38	62 174,00
Personnel professionnel	50	84 555,39
Personnel enseignant	433	576 585,27
Personnel de soutien	179	291 651,12
Total	700	1 014 965,78

*Cette donnée réfère au nombre de personnes ayant occupé les postes durant la période donnée (le même poste peut avoir été occupé par plus d'une personne).

Information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus

Comme indiqué à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Collège doit inscrire les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus. À cet égard, le Collège a conclu deux (2) contrats totalisant 88 730 \$.

Divulgence d'actes répréhensibles

Comme indiqué dans la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Collège doit diffuser le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations. À cet égard, le responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation pour l'année 2022-2023.

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Utilisation des ressources au Cégep de Trois-Rivières

Type de ressources	Nombre de personne engagée (ETC)	Fonction	Précisions
Interne	1	Agente de service social	Sexologue
Externe	0		

En 2022-2023, 546 employés ont suivi une formation pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel (VACS) :

- 425 personnes ont visionné la vidéo « Formation VACS pour les employés »;
- 19 membres de la Direction adjointe des études et de la vie communautaire ont participé à une « formation des allié.e.s »
- 8 personnes ont assisté à la formation du réseau des allié.e.s à la diversité sexuelle et de genre pour le service de la bibliothèque;
- 51 entraîneurs Diablos ont participé à une formation en présentiel donnée par Mélanie Guérard, agente de service social et sexologue;
- 43 personnes ont assisté à la formation sur la diversité sexuelle et de genre donnée par une conseillère aux affaires éducatives de la Fédération des cégeps.

Type de service	Coût	Précisions
Organisation de services / guichet unique / sensibilisation	3 762,73 \$	Dépliants, matériel de sensibilisation, kiosque, exposition, ateliers, page VACS à l'agenda
Total des montants dépensés	3 762,73 \$	

Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants

Résumé de l'utilisation des ressources de l'ANNEXE E104 au Cégep de Trois-Rivières :

Titre de l'activité	Coût	Nombre d'enseignants
<p>Formation RCR et Premiers soins Formation RCR et Premiers soins pour les enseignants et enseignantes du département pour qu'ils puissent porter assistance adéquatement à toute personne en difficulté dans le cadre de leurs activités au collège. (Département d'Architecture)</p>	880 \$	9
<p>Formation RCR – Cardio secours adultes enfants/DEA Formation RCR et Premiers soins pour les enseignantes du département pour qu'elles puissent porter assistance adéquatement à toute personne en difficulté dans le cadre de leurs activités au collège. (Département d'Hygiène dentaire)</p>	600 \$	8
<p>Formation et accompagnement REVIT Formation pour la relève du département donnée par un enseignant d'expérience (Département d'Architecture)</p>	5 400 \$	1
<p>Mieux connaître nos nouvelles cohortes et s'outiller pour les assister Dans le cadre du plan de travail annuel du département, il était souhaité de recevoir une formation sur la compréhension des nouvelles générations d'étudiants et étudiantes, s'outiller davantage pour optimiser le contact avec eux, donner du sens à la formation et à la profession à leurs yeux, créer un pont afin de favoriser leur réussite et créer un sentiment d'estime de soi. Formation donnée par madame Josée Garceau (Madame Hélicoptère). (Département d'Architecture)</p>	4 479 \$	9
<p>Congrès OHDQ Formation spécialement pour les enseignantes en lien avec la modernisation de la pratique du domaine dentaire. Également, des formations sur l'autonomie professionnelle des hygiénistes dentaires. Mise à jour des connaissances à enseigner en lien avec l'autonomie professionnelle. (Département d'Hygiène dentaire).</p>	4 131 \$	7
<p>Scénarisation d'une simulation Le Débriefage : l'importance de sa transmission et de sa qualité L'essor de la simulation haute-fidélité dans le programme de Soins infirmiers est d'une importance capitale. Elle est une approche pédagogique active développant la pensée réflexive chez les apprenants tout en facilitant le transfert des connaissances et l'acquisition de compétences dans le domaine de la santé. La simulation donne la chance aux étudiants et étudiantes de valider leurs différents acquis. (Département de Soins infirmiers)</p>	689 \$	33
<p>Entretien avec Jean Bédard Accueillir un philosophe québécois important sur ses thèmes de prédilection : éducation et environnement. Permettre aux enseignants et enseignantes de philosophie, aux étudiants et étudiantes et même aux personnes du public de se familiariser avec des problématiques civiques et sociales actuelles. Dynamiser la vie collégiale et positionner le Cégep de Trois-Rivières comme un pôle culturel incontournable. (Département de Philosophie)</p>	767 \$	17
<p>Conférence de Véronique Grenier sur la fatigue Conférence qui incite à réfléchir sur un thème existentiel actuel : la performance et la fatigue. Tirer des problèmes philosophiques de notre vie quotidienne et réfléchir à des pistes pour se positionner face à eux. (Département de Philosophie)</p>	408 \$	17

Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants (suite)

Titre de l'activité	Coût	Nombre d'enseignants
<p>Conférence de Yves-Marie Abraham Accueillir une sommité dans la francophonie sur la question de la décroissance. Permettre aux enseignants et enseignantes du département et aux étudiants et étudiantes de se familiariser avec une problématique éthique et politique actuelle et approfondir les connaissances sur un sujet régulièrement abordé dans le cours éthique et politique. (Département de Philosophie)</p>	465 \$	17
<p>Communauté de pratique Une communauté de pratique est un lieu de développement professionnel qui permet de soutenir le processus de transformation de la pratique de l'enseignant et de l'enseignante, en misant sur la contribution des pairs et le développement d'un climat de confiance où la collaboration et le partage prédominent. (Multi-départements)</p>	23 625 \$	1
<p>Colloque annuel REECTSQ Rencontre pour s'approprier le processus d'actualisation du nouveau programme de Travail social du MES, nouvelles compétences, clarifier les orientations pédagogiques à privilégier, développer une cohésion entre les programmes des 14 collèges. (Département de Travail social)</p>	3 247 \$	5
<p>Formation pratique du français langue d'enseignement pour les élèves non francophones Rencontre avec Yves Lamontagne, enseignant au Collège Rosemont, qui a pour objectif de faire bénéficier les enseignants et enseignantes du département de Littérature de son expertise pour le cours de mise à niveau Pratique du français langue d'enseignement pour les élèves non francophones qui se donnait pour la première fois à l'automne 2023 au Cégep de Trois-Rivières. La formation traite des stratégies pédagogiques éprouvées pour favoriser l'atteinte des compétences du cours, des compétences qui ne sont pas vues dans les autres cours du département. (Département de Littérature)</p>	750 \$	35
<p>Formation RCR pour dispensateur de soins et mise à jour PDSP Formation obligatoire RCR pour les professionnels de la santé œuvrant en milieu hospitalier. La formation PDSP est une formation que les enseignants et enseignantes du département de Soins infirmiers doivent donner aux étudiants et étudiantes. (Département de Soins infirmiers)</p>	1 680 \$	21
<p>Abonnement annuel Alliance Pharma / Alliance Dentaire Abonnement de 12 mois pour l'apprentissage en ligne qui permettra de compléter les formations obligatoires requises par l'OHDQ. (Département d'Hygiène dentaire)</p>	1 293 \$	9
<p>Convention NAMM (National Association of Music Merchants) Permettre la mise à jour de l'équipe départementale en ce qui concerne les développements dans les différents domaines de l'industrie de la musique. La technologie liée à la performance et à la pédagogie de la musique, les nouveautés proposées par les nombreux fabricants d'instruments ainsi que le réseautage entre musiciens et musiciennes et pédagogues sont au cœur de cette convention de renommée internationale. (Département de Musique)</p>	4 000 \$	3
<p>Programme MIROIR Pour faciliter l'insertion professionnelle, soutenir et favoriser le développement de saines habitudes d'enseignement. (Multi-départements)</p>	66 644 \$	5

Code d'éthique du conseil d'administration

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé au CA du collège au cours de l'année 2022-2023.

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues au Code civil du Québec et aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Code : Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

Collège : Le Cégep de Trois-Rivières.

Intérêt : Ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

Information confidentielle : Toutes les informations confidentielles auxquelles la personne étant ou ayant été membre du conseil d'administration aura accès relativement au collège, et ce, peu importe que ces informations soient identifiées ou non comme étant confidentielles ni qu'elles soient verbales, écrites ou informatisées ou sous quelques supports que ce soit et sans qu'il ne soit nécessaire d'apposer la mention « confidentiel ».

Membre du conseil d'administration : Personne nommée ou élue en vertu de l'article 8 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel siégeant au conseil d'administration du Cégep de Trois-Rivières.

Membre du personnel : La direction générale, la direction des études et de la vie étudiante, ainsi que les représentants du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre de membre du conseil d'administration.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les membres du conseil d'administration du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège,
- de permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout membre du conseil d'administration est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES MEMBRES DU CA

Le membre du conseil d'administration exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CA

5.1 Le membre du conseil d'administration doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;

Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions de membre du conseil d'administration;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres membres du conseil d'administration avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;
- ne pas utiliser son adresse courriel du collège, ni parler au nom du collège et ne jamais s'afficher à titre de membre du conseil d'administration dans ses propos dans les médias sociaux ni auprès des médias à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable écrite du collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime

5.2 La personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration doit, dans l'année suivant la fin de son mandat de membre du conseil d'administration :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures de membre du conseil d'administration;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à

laquelle le Collège est partie.

5.3 La personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration doit indéfiniment* : ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

- * Cette règle ne s'applique pas au membre du conseil d'administration membre du personnel du collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CA

Le membre du conseil d'administration n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de membre du conseil d'administration du collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les membres du conseil d'administration membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti le membre du conseil d'administration en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction de membre du conseil d'administration, ou à

Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

l'occasion de laquelle le membre du conseil d'administration utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage ou pour procurer un tel avantage à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a. la situation où le membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b. la situation où un membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le collège;
- c. la situation où un membre du conseil d'administration, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du collège;
- d. la situation où un membre du conseil d'administration accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, le membre du conseil d'administration membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

- a. Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, le membre du conseil d'administration doit compléter et

remettre au Secrétariat général une déclaration des intérêts (en annexe « D ») qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner.

- b. Cette déclaration doit être mise à jour annuellement par chaque membre du conseil d'administration lors de la première séance de l'année scolaire ou, en cas d'absence, dans les trente (30) jours suivant celle-ci.
- c. Outre cette déclaration d'intérêts, le membre du conseil d'administration doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.
- d. L'interprétation suivante s'applique à la notion d'intérêt au sens du Code:
 - i. Un membre du conseil d'administration a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou envers une personne s'il retire des avantages personnels « pour lui-même, des proches ou une personne morale dans laquelle il a des intérêts » lorsque ceux-ci bénéficient d'un contrat, d'un avantage ou d'une rémunération. Cela s'applique par exemple à son employeur, son conjoint ou un OBNL dans lequel il est administrateur.
 - ii. Il doit déclarer tous ses intérêts annuellement, par contre il n'a pas à inclure dans cette déclaration les clients qu'il dessert.
 - iii. Cependant, si durant une délibération, il est en position de favoriser ou de donner l'impression de favoriser une entreprise ou une personne qui lui est liée, même s'il s'agit d'un client, il doit

Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

immédiatement dénoncer son intérêt à la présidence et se retirer du débat ou du vote qui s'ensuit.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le membre du conseil d'administration qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation d'en aviser la présidence avant la rencontre et de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence du membre du conseil d'administration et en toute confidentialité. Cette dénonciation est consignée au procès-verbal du conseil. Dès que les délibérations sont terminées, le membre concerné réintègre la rencontre et est informé de la décision, le cas échéant.

7.6 Rôle de la présidence

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des membres du conseil d'administration, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. La présidence a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. Sa décision est finale.

7.7 Dispositions particulières applicables à la direction générale

En plus des dispositions au présent Code, la direction générale est également soumise aux dispositions du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté par

le gouvernement du Québec (RRLQ, chapitre M-30 r. 1).

7.8 Dispositions particulières applicables à la présidence du conseil d'administration

En plus des dispositions du présent Code, la présidence du conseil d'administration est, par l'effet du présent Code, assujetti aux dispositions du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté par le gouvernement du Québec (RRLQ, chapitre M-30 r. 1).

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le Secrétariat général agit comme conseiller en déontologie pour toute la durée de son mandat. Ce dernier est chargé :

- d'informer les membres du conseil d'administration quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les membres du conseil d'administration en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire un rapport au conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

9.1. Le comité de gouvernance et d'éthique agit à titre de conseil de discipline.

9.2. Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.3. Après avoir entendu les parties impliquées, le

Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

conseil de discipline décide du bienfondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.4. Le conseil de discipline notifie au membre du conseil d'administration concerné les manquements qui lui sont reprochés et l'avise qu'il peut, dans les dix (10) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu à nouveau par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée

9.5. Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, un membre du conseil d'administration peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidence du conseil d'administration.

9.6. Le conseil de discipline qui conclut que le membre du conseil d'administration concerné a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont, par ordre de sévérité, la réprimande, la suspension ou la révocation. Le membre doit être avisé de sa sanction par écrit.

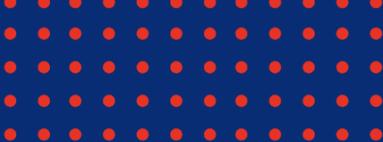
9.7 Le membre du conseil d'administration visé par une sanction peut en appeler devant le conseil d'administration en s'adressant par écrit à sa présidence dans les dix (10) jours suivant la réception de la sanction.

10. RESPONSABLE DE L'APPLICATION

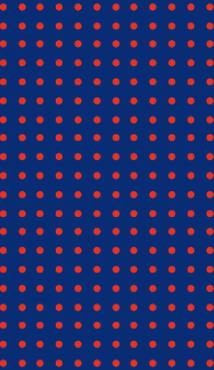
Le comité de gouvernance et d'éthique est responsable de l'application et du respect des dispositions du présent Code.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code entre en vigueur le 23 septembre 2015.



nous



T
**CÉGEP
TROIS-
RIVIÈRES**

3500, rue De Courval, C.P. 97,
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6
Téléphone : 819 376-1721
cegeptr.qc.ca